

## Motion des personnels de l'UFR SHS-Philosophie réunis en Assemblée Générale extraordinaire le 13 novembre 2012

---

Cette motion fait suite à **la décision de l'équipe présidentielle de l'UPJV de baisser de 25% le volume des heures complémentaires sur le budget 2013** (effectuées par les enseignants vacataires, les enseignants et enseignants-chercheurs titulaires).

Le 9 novembre, un message de l'équipe présidentielle explicitant ce choix a été reçu par tous les personnels de l'Université de Picardie Jules Verne.

En préalable, **les personnels enseignants de l'UFR Sciences Humaines et Sociales et Philosophie, réunis en assemblée générale extraordinaire ce 13 novembre, déplorent que les promesses ministérielles formulées au moment du vote du budget 2013 de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ne soient pas tenues. L'UPJV subit l'austérité budgétaire décidée par le gouvernement** et la dotation qu'elle reçoit ne couvre pas l'ensemble de l'augmentation de ses dépenses courantes. Le service public de l'ESR s'en trouve largement détérioré.

**Cette situation est la conséquence directe du passage au RCE issues de la Loi LRU.** A ce sujet, maintenant que le choix budgétaire de baisser de 25% les heures complémentaires est fait, **les promesses de « pression sur l'Etat » formulées par l'équipe présidentielle nous paraissent insuffisantes.** Quelles actions concrètes l'équipe présidentielle mènent-elle auprès de la Conférence des Présidents d'Université d'une part et auprès de la Ministre de l'ESR d'autre part ?

Nous regrettons que **l'explication fournie par l'équipe présidentielle de l'UPJV enferme le débat dans l'alternative binaire, gel de postes ou baisse de 25% des heures complémentaires<sup>1</sup>**, sans que d'autres sources éventuelles d'économies internes soient évoquées.

Nous sommes **solidaires de la motion votée par l'AG des personnels de l'UFR Economie et gestion** le 6 novembre.

A leur suite, nous demandons que **quelques indicateurs permettant une comparaison des UFR et instituts nous soient présentées** (telles que la Masse horaire des maquettes de licence et la consommation faite par chaque UFR ou institut en heures complémentaires). La transparence des indicateurs est un préalable au débat et serait conforme aux engagements de l'actuelle équipe de direction.

**Par ailleurs, l'UFR SHS-Philosophie a déjà fait les frais de gels de postes entraînant mécaniquement une hausse des heures complémentaires, elle subirait donc une double peine que nous n'acceptons pas.**

Les heures complémentaires ont pour fonction essentielle de **palier l'insuffisance de postes statutaires.** Leur réduction de 25% entraînerait mécaniquement le gel de cours, l'augmentation des effectifs étudiants en TD et en CM (amphis bondés). En conséquence, la qualité des formations et des conditions de travail des étudiants et des enseignants s'en trouveraient largement détériorées.

Cela signifie en outre que **nous ne pourrions pas respecter à la lettre les maquettes validées par le Ministère** dans le cadre du contrat quinquennal. Nous considérons que les étudiants se sont inscrits sur la base d'une offre de formation que nous devons respecter sans quoi le contrat moral et pédagogique qui nous lie à eux est rompu.

**Motion adoptée à l'unanimité et envoyée à la Présidence de l'UPJV et au Ministère de l'ESR.**

---

<sup>1</sup> « L'atteinte de moins 25% permettrait de ne pas geler de poste supplémentaire en 2013 » (courriel du 9 novembre 2012, adressé à tous les personnels par l'équipe de direction de l'UPJV).